

Coordonnées des centres de sécurité des navires compétents sur les réclamations des gens de mer

Navires immatriculés au registre international français RIF	Plaintes ou réclamations à communiquer à l'adresse suivantes :
	rif.equipage@developpement-durable.gouv.fr

Navires immatriculés dans les zones géographiques suivantes	Centres de sécurité des navires (CSN) compétents	Téléphone du CSN	Adresse électronique du CSN
Département du Nord et au port de Calais	CSN Dunkerque 250 Quai des Anglais BP 26 380 59385 Dunkerque cedex 1	03 28 23 57 64	csn-dunkerque.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr
Départements du Pas-de-Calais à l'exception du port de Calais, de la Somme et de l'Oise	CSN Boulogne 92, quai Gambetta BP 629 62200 Boulogne sur mer	03 61 31 33 10	csn-boulogne.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr

<p>Département de la Seine-Maritime, à la circonscription des services des affaires maritimes du Havre et de Fécamp</p>	<p>CSN Seine-Maritime Ouest implanté au Havre</p> <p>4 rue du Colonel Fabien BP 34 76083 le Havre</p>	<p>02 35 19 29 89</p>	<p>csn-le-havre.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>Département de la Seine-Maritime, à la circonscription des services des affaires maritimes de Rouen et de Dieppe Départements de l'Aube, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Eure, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, de Paris, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, des Vosges, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, du Territoire de Belfort, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.</p> <p>Les quais en Seine de Honfleur (désignés par l'abréviation QSH), situés dans le Calvados mais également à l'intérieur des limites de la circonscription du port autonome de Rouen</p>	<p>CSN Seine-maritime Est implanté à Rouen</p> <p>Cité Administrative 2, rue Saint-Sever 76032 Rouen cedex</p>	<p>02 76 00 07 40</p>	<p>csn-rouen.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr</p>

Départements du Calvados, à l'exception des quais en Seine de Honfleur situés à l'intérieur des limites de la circonscription du port autonome de Rouen, de la Manche et de l'Orne	CSN Manche-Calvados Implanté à Caen rue Daniel Huet 14038 Caen cedex 09	02 31 30 62 20	csn-caen.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr
Départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor, de la Mayenne et de la Sarthe	CSN Saint-Malo Bâtiment INFINITY 3, rue du Bois Herveau 35400 SAINT-MALO	02 90 57 40 00	csn-st-malo.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
Département du Finistère, à la circonscription des services des affaires maritimes de Morlaix, Brest et Camaret.	CSN Brest 8 Quai Commandant Malbert 29200 BREST	02 21 09 58 01	csn-brest.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
Département du Finistère, à la circonscription des services des affaires maritimes de Douarnenez, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.	CSN Concarneau 1 rue du port CS 10231 29182 CONCARNEAU	02 90 08 57 00	csn-concarneau.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
Département du Morbihan	CSN Lorient 2 Boulevard Adolphe Pierre 56100 LORIENT	02 97 37 20 93	csn-orient.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

Départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Indre, du Cher, et d'Eure-et-Loir	CSN Saint-Nazaire 9 Boulevard de Verdun 44600 ST NAZAIRE	02 40 22 95 01	csn-st-nazaire.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
Départements de la Charente-Maritime, de la Vienne, de la Charente et des Deux-Sèvres	CSN Rochelle 5 avenue Porte Dauphine 17000 LA ROCHELLE	05 46 69 10 40	csn-la-rochelle.dsnq.sscm.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr
Départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze	CSN Bordeaux 3, rue Fondaudège 33074 BORDEAUX CEDEX	05 56 00 83 50	csn-bordeaux.dsnq.sscm.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr
Départements de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, de Tarn-et-Garonne, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire	CSN Sète 12 quai François Maillol BP 472 34207 SETE	04 99 02 16 06	csn-sete@developpement-durable.gouv.fr

<p>Départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de la Haute-Corse, de la Corse-du-Sud, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche</p>	<p>CSN Marseille 16 rue Antoine Zattara 13003 Marseille 3ème arrondissement</p>	<p>04 86 94 69 80</p>	<p>CSN-Marseille@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>Départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane, ainsi qu'au pays et territoires de Saint-Barthélemy et à la collectivité de Saint-Martin</p>	<p>CSN Fort-de-France BP 620 97261 Fort-de-France</p>	<p>0596 60 79 87</p>	<p>csn.dm-martinique@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>Départements de La Réunion et de Mayotte, aux territoires des îles Eparses et aux navires exploités dans les Terres australes et antarctiques françaises</p>	<p>CSN La Réunion 13, rue de Marseille BP 89 97822 Le Port</p>	<p>02 62 42 05 32</p>	<p>csn.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>Wallis-et-Futuna</p>	<p>CSN Marseille 16 rue Antoine Zattara 13003 Marseille 3ème arrondissement</p>	<p>04 86 94 69 80</p>	<p>CSN-Marseille@developpement-durable.gouv.fr</p>

Saint-Pierre-et-Miquelon	Pour les navires autres que les navires de pêche	CSN Seine-Maritime Ouest implanté au Havre 4 rue du Colonel Fabien BP 34 76083 le Havre	02 35 19 29 89	csn-le-havre.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr
	Pour les navires de pêche	Service des affaires maritimes Boulevard Constant Colmay B.P. 4217 97500 Saint-Pierre et Miquelon	05 08 41 12 00	dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr